



Protocole mesures barrières renforcées
Au sein du Pôle Formation Auvergne
Version 4 du 15 mai 2020

Introduction

Introduction

Ce document a été conçu pour permettre à toute personne travaillant pour/avec le Pôle Formation Auvergne de prendre connaissance et d'appliquer les nouvelles consignes à appliquer pour pénétrer dans nos centres et **garantir la santé et la sécurité des collaborateurs du Pôle Formation Auvergne et celles des autres.**

Ce document reprend pour l'essentiel les mesures consignées dans le Plan de Prévention et de Continuité de l'activité administrative et pédagogique de notre Pôle Formation.

Le message clé de la situation inédite que nous vivons est :

POUR PRESERVER SA SANTE ET CELLE DES AUTRES, RESPECTER ET FAIRE RESPECTER LES CONSIGNES SANITAIRES

SOMMAIRE

1. Préparation de l'organisation
2. Gestes barrières à appliquer
3. Règles de fonctionnement mises en place

Préparation de l'organisation

Les équipements mis à disposition à l'accueil de nos centres

À l'accueil de chacun de nos centres, mise à disposition de :

- 1 boîte de masques 3 plis
- 1 flacon type « pousse-pousse » de 500 ml de gel hydroalcoolique
- 1 flacon de type « spray » de 750 ml de produit désinfectant
- 1 kit de chiffons à usage unique

Gestes barrières à appliquer

Les gestes barrières à appliquer



Se laver très
régulièrement
les mains



Utiliser un
mouchoir
jetable



Tousser ou
éternuer
dans son coude



Ne pas se serrer
la main

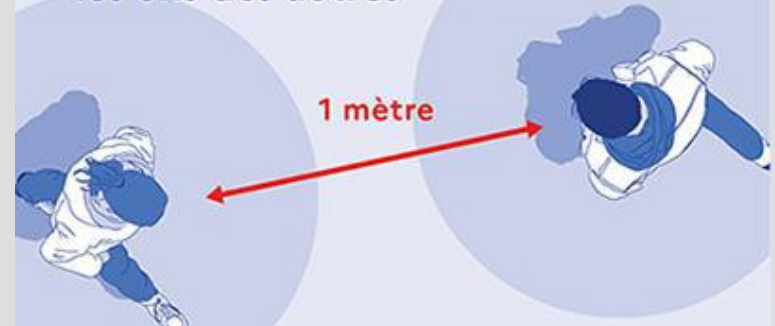


Ne pas se
faire la bise



Ne pas se
toucher le visage

Pour tenir la maladie à distance,
restez toujours à plus d'un mètre
les uns des autres



Dans le cas où la réalisation d'une tâche nécessite la proximité de 2 personnes ou plus à une distance inférieure à 1 mètre : **port du masque pour les salariés et les apprenants du Pôle Formation Auvergne obligatoire**

Gestes barrières à appliquer

Consignes pour bien se laver les mains



Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



Frottez-vous les mains, paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des doigts



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des doigts et les ongles



Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.

Gestes barrières à appliquer

Port du masque dans le centre

Le port du masque est rendu obligatoire dans l'ensemble des locaux du centre.

Le Pôle Formation mettra à disposition des masques pour ceux qui ne disposeraient pas de leur propre masque.

Le Pôle Formation pourra être amené à fournir des visières pour certaines situations, en particulier pour certains travaux en atelier.

Même avec le port d'un masque, il est recommandé de respecter la distance minimale d'1 mètre pour éviter les risques de contact.

Gestes barrières à appliquer

Mise en place d'un masque / Retirer un masque

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?



Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.



Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à **recouvrir le nez, la bouche et le menton.**



Pour l'enlever :

Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.



Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.

Gestes barrières à appliquer

Mise en place d'un masque – erreurs à éviter



Évitez de le toucher et de le déplacer.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.



Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.



Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.

Gestes barrières à appliquer

Gestes barrières et sanitaires

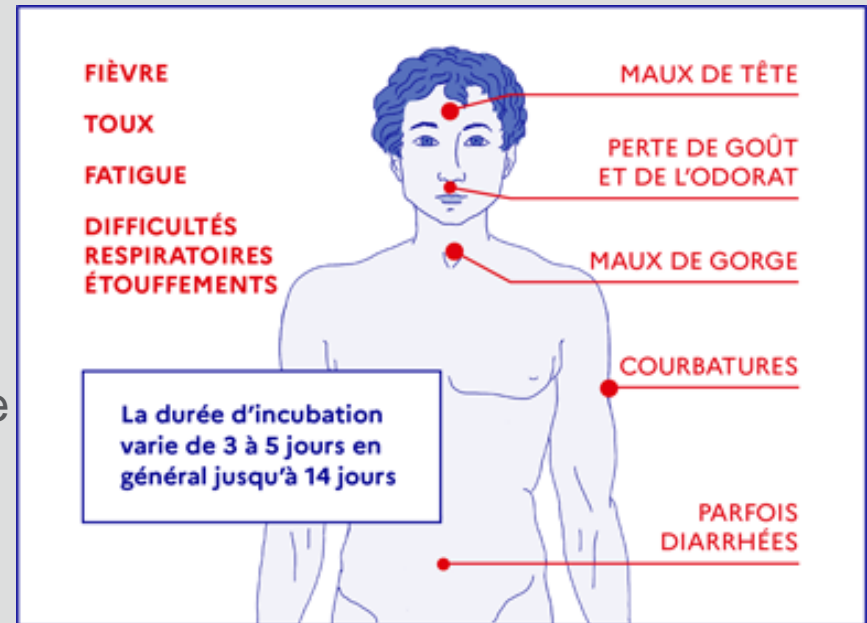
De mon domicile au Pôle Formation
Avant de partir, je m'assure que
je n'ai aucun symptôme.

Si j'ai l'un des symptômes:

- Je reste chez moi,
- J'appelle mon médecin traitant,
- Je préviens mon Manager et le Service

Rappel

Les personnes avec des pathologies
à risque doivent consulter leur médecin
traitant avant de se rendre au Pôle Formation.



Règles de fonctionnement mises en place

Affichage porte

Sur chaque porte, y compris les portes intérieures, un affichage rappelle systématiquement les gestes barrières.

Les portes sont au maximum maintenues ouvertes et précisent le nombre de personnes maximum autorisées à être présentes au même moment.

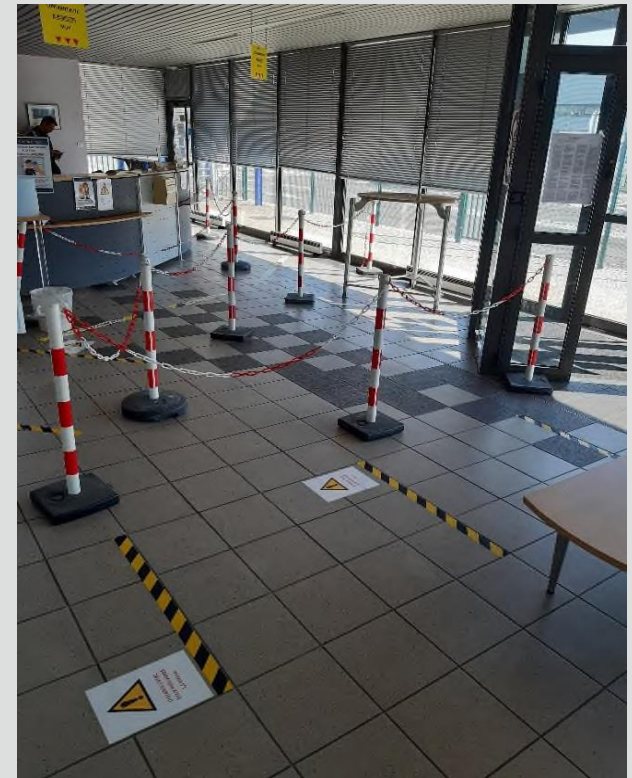


Règles de fonctionnement mises en place

Visualisation des distances

Marquage au sol des distances et installation des cheminements à respecter :

- Salariés et apprenants
- Accueil visiteurs
- Postes de travail
- Ateliers
- Salles de formation
- Locaux collectifs
- Distributeurs de boisson
- Lavabos
- Sanitaires...



Règles de fonctionnement mises en place

Renforcement du nettoyage

Application stricte du protocole de nettoyage pour les surfaces les plus utilisées.

Chaque poste de travail doit être nettoyé :

1. Systématiquement au moment d'un changement de poste
2. Aussi souvent que nécessaire :
 - dans le cadre de situations de travail à moins d'1m de distance
 - si d'autres personnes sont amenées à intervenir, même ponctuellement, sur le poste.

Les micro-ondes des salles de restauration sont nettoyés avant et après chaque utilisation.

Règles de fonctionnement mises en place

Postes de travail

Limitation des situations impliquant un travail à moins de 1 m :

- Viser la plus grande distance possible
- Marquage physique des zones opérateurs

Lorsque l'organisation du travail ne permet pas spontanément de respecter cette distance minimum de 1m, il sera procédé en fonction des besoins à :

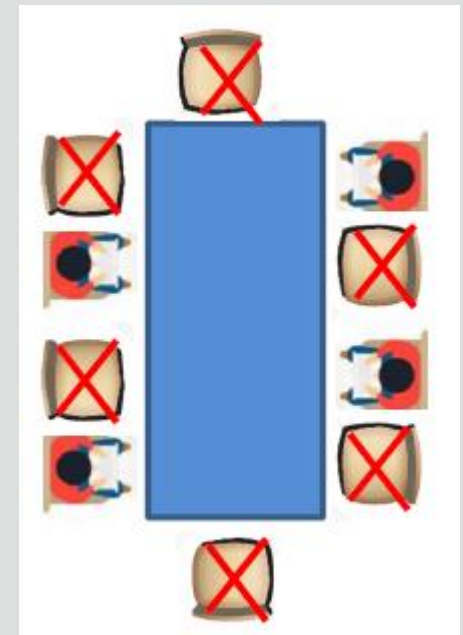
- Une réorganisation des postes
- La mise en œuvre de protections supplémentaires



Règles de fonctionnement mises en place

Salles de réunions

- Limitation des réunions physiques
- Interdiction de laisser des objets dans la salle après la fin de la réunion
- Ventilation pendant 10 min entre deux réunions
- Nettoyage de la table de réunion avant le début de celle-ci

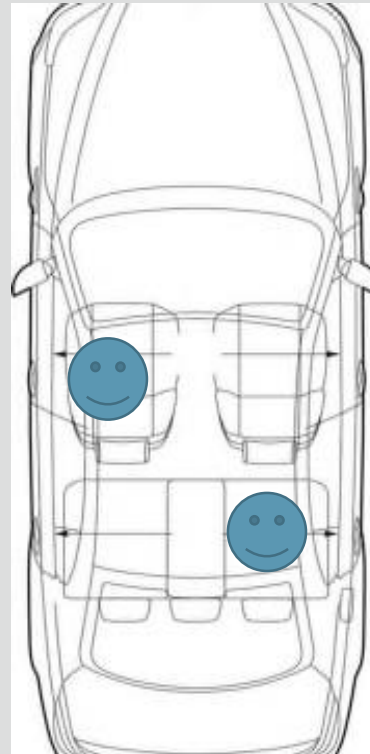


Règles de fonctionnement mises en place

Transport - Covoiturage

Le covoiturage n'est possible que dans les conditions suivantes :

- Se laver les mains avant et après le voyage
- 2 personnes au maximum - conducteur et 1 passager à l'arrière du côté opposé
- Chaque personne porte un masque avant de monter dans la voiture
- Une fenêtre est abaissée pour aérer la voiture



Règles de fonctionnement mises en place

Repas

Les salariés et les apprenants sont invités à venir avec leur « panier repas », de privilégier les repas froids et de déjeuner à l'extérieur si la météo le permet en conservant les distances de précaution.

Exceptionnellement, et sous réserve de strict respect des consignes sanitaires, il sera permis aux collaborateurs du Pole Formation Auvergne de déjeuner dans leur bureau ou espace de travail mais pas au sein des ateliers.



Règles de fonctionnement mises en place

Se déplacer sur le site

- De préférence maintenir les portes ouvertes
- Utiliser le coude, l'avant-bras ou un outil plutôt que la main pour pousser les portes et les portails.
- Utiliser les escaliers, tenir la rampe, et nettoyer ses mains après les avoir utilisés
- L'ascenseur est réservé aux personnes à mobilité réduite.
- L'ascenseur doit contenir une seule personne.

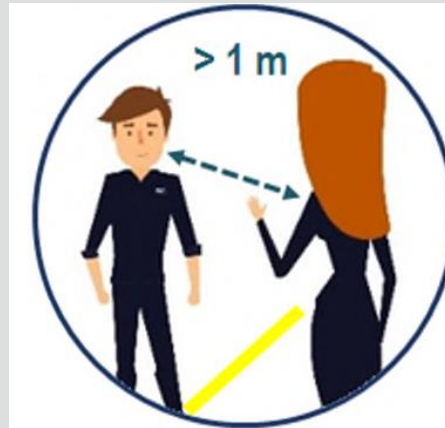


Règles de fonctionnement mises en place

Instruction sur les activités de logistique (réception colis)

Instruction sur les activités de logistique (réception colis) :

- Le principe de base est de maintenir une distance de 1 m avec tous les intervenants
- les colis seront laissés dans le hall d'entrée afin d'éviter tout contact physique avec le livreur, dans la mesure du possible les colis ne seront pas manipulés immédiatement (3 heures). Dans le cas contraire, le réceptionnaire devra porter des gants de protection liés à la nature de la pièce/colis à manipuler.



Règles de fonctionnement mises en place

Vestiaires

L'accès aux vestiaires est limité. Les utilisateurs des ateliers sont invités à venir avec leur vêtement de travail.

Pour les opérations particulièrement salissantes l'accès aux vestiaires restent ouverts. Le nombre de personnes accédant simultanément aux vestiaires est limité.



Règles de fonctionnement mises en place

Audit

Le « référent Covid » s'assurera de la bonne application des mesures barrières renforcées.

Mais il appartient à chacun de respecter pour lui-même et pour les autres les mesures barrières renforcées.





pole-formation-auvergne.com

Montluçon-Désertines (03)
62, rue Henri Barbusse
03630 Désertines
Tél. 04 70 28 23 12

Cournon d'Auvergne (63)
7, rue du Bois Joli - BP 90
63803 Cournon d'Auvergne Cedex
Tél. 04 73 69 41 11

Thiers (63)
28 rue du Forez
Zone d'Activités de Matussière
63308 Thiers Cedex
Tél. 04 73 51 04 03

Protocole mesures barrières renforcées v4